

Asset Management / Fiche mensuelle / 31.05.2023

Vontobel Fund II - Duff & Phelps Global Listed Infrastructure HN (hedged), CHF

Document de marketing pour les investisseurs de détail en: CH, LI, LU

Objectif d'investissement

Ce fonds en actions vise à obtenir une appréciation du capital sur le long terme et à promouvoir des pratiques environnementales ou sociales, tout en respectant le principe de diversification des risques.

Caractéristiques clés

Le fonds investit dans le monde entier principalement dans des actions d'entreprises des secteurs des télécommunications, des services aux collectivités, des transports et de l'énergie qui détiennent ou exploitent des infrastructures de qualité. Les entreprises sélectionnées présentent des modèles économiques cohérents et plutôt prévisibles, s'efforcent de promouvoir des pratiques environnementales ou sociales et offrent un potentiel de rentabilité élevée et durable, de solide appréciation du capital et de croissance robuste des dividendes.

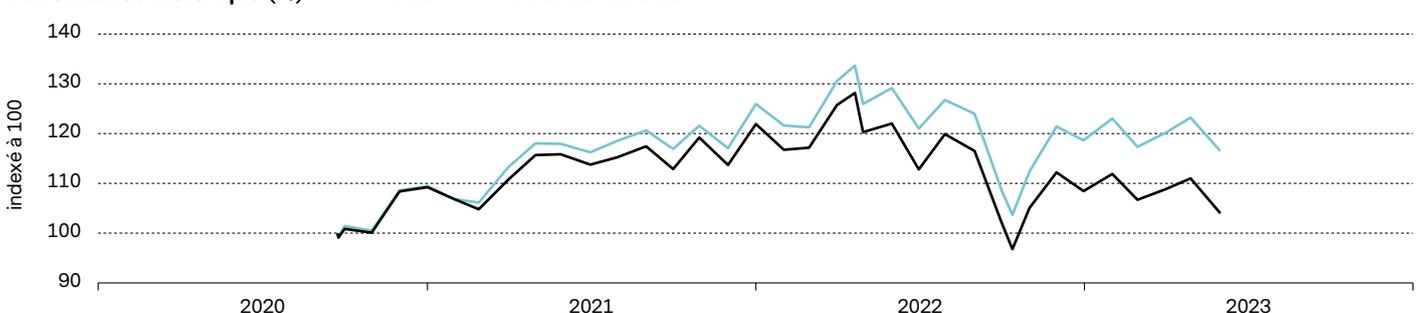
Approche

L'équipe d'experts en investissement adopte un processus rigoureux basé sur une analyse fondamentale des entreprises et des évaluations, en utilisant un outil exclusif d'analyse de la durabilité qui exclut les entreprises qui génèrent une certaine partie de leurs revenus à partir de certaines activités commerciales controversées. En fonction de son évaluation permanente des conditions actuelles du marché et de son évolution future, l'équipe gère le portefeuille de manière flexible afin de participer aux marchés à la hausse et de protéger le capital pendant les marchés à la baisse.

Profil de risque et de rendement



Performance historique (%)



	dep. 1 m	dep. déb. an.	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	3 ans p.a.	5 ans p.a.	depuis lanc.
Fonds	-6.3	-4.1	-11.0	11.6	9.2	n.a.	n.a.	4.0							
Indice de réf.	-5.4	-1.8	-5.8	15.1	9.5	n.a.	n.a.	16.5							

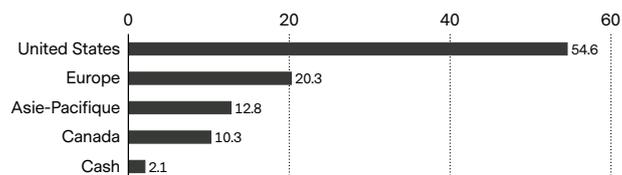
La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. Les données de performance omettent les commissions d'entrée / sortie et les frais prélevés, et incluent les distributions brutes réinvesties. Le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter, suite à des fluctuations monétaires, entre autres.

Gestion de portefeuille	Connie Luecke / Steven Wittwer
Domicile, forme juridique du fonds, SFDR	Luxembourg, UCITS, Art. 8
Devise du fonds / catégorie de part	USD / CHF
Date de lancement du fonds / catégorie de part	06.07.2020 / 22.09.2020
Taille du fonds	USD 203.46 Mio
Valeur nette d'inventaire (NAV) / action	CHF 103.99
Indice de réf.	FTSE Developed Core Infrastructure 50/50 Index
ISIN / VALOR	LU2227303091 / 56895691
Frais courants (incl. comm. gest.) au 30.09.2022	1.09%
Frais d'entrée / conversion / sortie, max. ¹⁾	5.00% / 1.00% / 0.30%
Politique de distribution	capitalisation

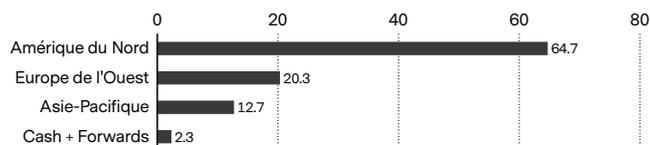
¹⁾ Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels, si applicables.

Positions principales	(%)
Transurban Group	6.2
Nextera Energy Inc	5.6
American Tower Corp	5.0
Aena Sme Sa	3.9
Cheniere Energy Inc	3.7
Sempra Energy	3.6
National Grid Plc	3.4
Crown Castle Inc	3.3
Dominion Energy Inc	2.9
Centerpoint Energy Inc	2.9
Total	40.5

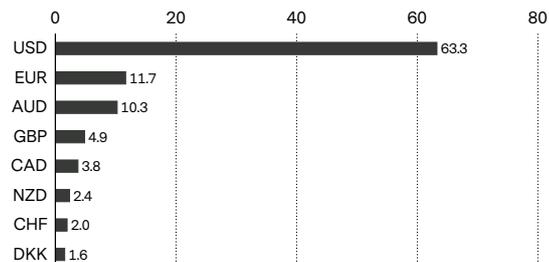
Répartition géographique (%)



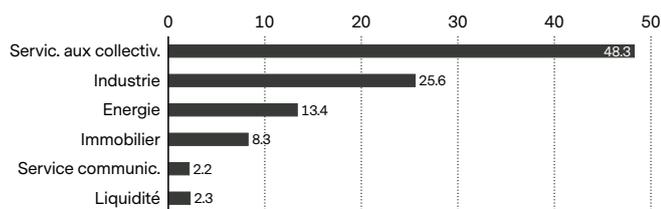
Répartition géographique (%)



Répartition par devise (%)



Répartition sectorielle (%)



Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les marchés des capitaux ne sont pas encore considérés comme des marchés organisés.
- L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les bourses ne sont pas encore considérées comme des bourses organisées.
- Les placements dans les matières premières peuvent être soumis à une volatilité considérable et exposés à de brusques fluctuations sur une longue période. Certains marchés de matières premières peuvent également faire l'objet d'interventions directes de gouvernements, ce qui peut provoquer une volatilité extrême des prix des placements dans ce secteur.
- Les placements monétaires sont associés aux risques caractéristiques du marché monétaire, tels que la variation des taux d'intérêt et le risque d'inflation ou d'instabilité économique.
- La structure des ABS/MBS et les pools d'actifs auxquels ils sont adossés peuvent manquer de transparence, ce qui expose le sous-fonds à des risques supplémentaires de crédit et de remboursement anticipé (risque de report ou de contraction), en fonction de la tranche d'ABS/de MBS acquise par le sous-fonds.
- En cas de défaillance d'une contrepartie de swaps OTC, des pertes pourraient être réalisées jusqu'à concurrence de la valeur positive du swap accumulée pour le Compartiment depuis la dernière réinitialisation du swap.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Les risques de durabilité auxquels le compartiment peut être soumis sont susceptibles d'avoir un impact limité sur la valeur de ses investissements sur le moyen à long terme dans la mesure où l'approche ESG du compartiment joue un effet d'atténuation.
- La performance du compartiment peut être affectée positivement ou négativement par sa stratégie en matière de durabilité.
- La capacité à atteindre les objectifs sociaux ou environnementaux peut être affectée par des données incomplètes ou inexactes provenant de fournisseurs tiers.
- Des informations sur la manière dont les objectifs sociaux et environnementaux sont atteints et dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur le site [Vontobel.com/SFDR](https://www.vontobel.com/SFDR).

Glossaire

Catégorie de part désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Forward**, ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Indice** désigne un portefeuille qui réunit une large gamme de titres en fonction de règles prédéfinies. Des indices comme le FTSE 100 ou le DAX 30 sont utilisés pour représenter la performance de marchés particuliers et servent donc de points de référence pour mesurer les performances d'autres portefeuilles. Un indice utilisé comme référence à des fins de comparaison de la performance est appelé un « indice de référence ». **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **SRRI** est une valeur basée sur la volatilité d'un fonds, qui donne une indication du profil de risque et de récompense global du fonds. **Valeur nette d'inventaire (NAV) / action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en Suisse.

Remarques importantes

Vontobel Asset Management S.A.
18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
Luxembourg

luxembourg@vontobel.com
www.vontobel.com/am